

Formations techniques de qualité données par des professionnels spécialisés et expérimentés.

Conditions d'admission :

- être inscrit comme demandeur d'emploi
- être âgé d'au moins 18 ans
- niveau d'études inférieur au CESS
- réussir les tests d'entrée et L'entretien individuel
- habiter la Région Bruxelles Capitale

Avantages (proposition commune):

- Stage en entreprise de 1 mois
- Possibilité via l'Enseignement de Promotion Sociale de poursuivre son cursus
- Guidance pendant et après la formation
- Aide à la recherche d'emploi
- Formation gratuite
- Défraiement de 1 euro brut par heure de cours suivie
- Remboursement des frais de transport

Organisation :

- Formation de 1 an (10 mois)
- Formation temps plein, du lundi au vendredi : 36h/semaine
- Cours technique et pratique : 24H/semaine
- Cours généraux : 12H/semaine
- Stage en entreprise en fin de formation : 1 mois (152H)

L'objectif du projet : formation et insertion socioprofessionnelle dans un emploi durable conformément aux objectifs des opérateurs ISP.

Notre objectif spécifique implique que les bénéficiaires doivent acquérir, pendant la durée de la formation, des compétences leur permettant de poursuivre leur formation dans l'enseignement de Promotion sociale, afin qu'ils puissent obtenir en fin de parcours un diplôme de l'Enseignement secondaire de qualification

En partenariat avec Bruxelles-Formation et Actiris et soutenu par le Fonds social européen